

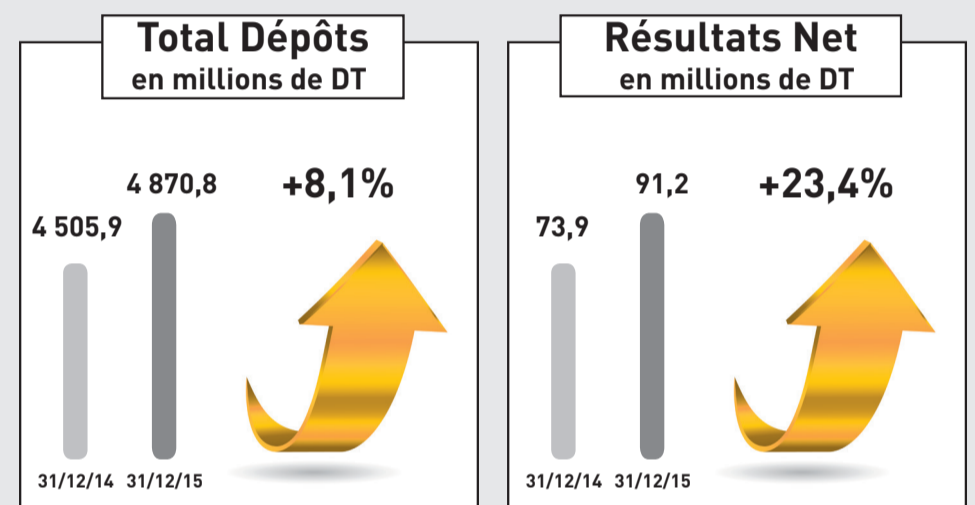
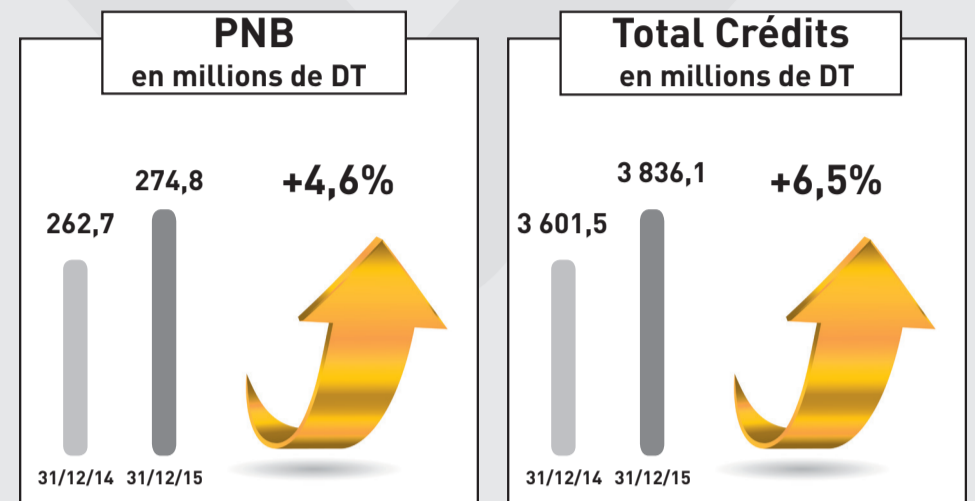


# BILAN APRES AFFECTATION

## BILAN APRES AFFECTATION ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015 (UNITE : en milliers de Dinars)

	31/12/2015	31/12/2014
<b>ACTIF</b>		
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	464 046	222 113
Créances sur les établissements bancaires et financiers	625 673	473 959
Créances sur la clientèle	3 836 075	3 601 472
Portefeuille titres commercial	322 779	229 183
Portefeuille d'investissement	453 837	458 853
Valeurs immobilisées	138 371	147 862
Autres actifs	205 253	170 894
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 046 034</b>	<b>5 304 336</b>
<b>PASSIF</b>		
Banque Centrale et CCP	400 147	90 024
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	59 255	57 013
Dépôts et avoirs de la clientèle	4 870 850	4 505 932
Emprunts et ressources spéciales	102 584	51 107
Autres passifs	232 707	251 550
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 665 543</b>	<b>4 955 626</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	198 741	198 741
Réserves	139 537	135 740
Autres capitaux propres	3 646	3 646
Résultats reportés	38 567	10 583
Résultat net	0	0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>380 491</b>	<b>348 710</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>6 046 034</b>	<b>5 304 336</b>

## PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS



## ETAT DE L'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>198 741</b>	<b>135 981</b>	<b>3 646</b>	<b>10 583</b>	<b>91 162</b>	<b>440 113</b>
Affectation approuvée par l'AGO du 11/07/2016		3 556		27 984	(31 540)	0
Dividendes					(59 622)	(59 622)
<b>Solde après affectation du résultat 2015</b>	<b>198 741</b>	<b>139 537</b>	<b>3 646</b>	<b>38 567</b>	<b>0</b>	<b>380 491</b>

## BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE « Attijari bank »

Société anonyme au capital de 198.741.450 dinars  
R.C : B 140811997 Tunis / M.F : 121 JPM 000  
Siège social : 24, Rue Hédi Karray - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 11/07/2016 enregistré à la recette des finances de « Cité El Mahrajène » sous le n° 16803825, quittance n° 58490 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du registre de du commerce du tribunal de première instance de Tunis sous le n° 201633785 en date du 18/07/2016, il a été décidé :

- Lecture du rapport de gestion et du rapport de gestion consolidé du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31/12/2015 ;
- Lecture du rapport spécial des Co-commissaires sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2015 ;
- Approbation des états financiers individuels et des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2015 et lecture des rapports des Co-commissaires aux comptes y afférents ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2015 ;
- Approbation des montants des jetons de présence ;
- Nomination de deux membres du conseil d'administration ;
- Nomination d'un Co-commissaire aux comptes pour les exercices 2016, 2017 et 2018 ;
- Approbation de la cession d'immeubles ;
- Déclaration de franchissement des seuils ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 11/07/2016 enregistré à la recette des finances de « Cité El Mahrajène » sous le n°16803824, quittance N°58487 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du registre du commerce du tribunal de première instance de Tunis sous le n° 201633785 en date du 18/07/2016, il a été décidé :

- Approbation de la mise en conformité du Statuts notamment les Art n° 08 - 24 - 30 - 50 51 et 52 ;
- Délégation de pouvoir.